

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 9 novembre 2020

Conseillers communautaires en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 38, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h45

Etaient présents à la CCI :

Audeux : Mme Françoise GALLIOU **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamel-Eddine LOUHKIAR, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF **Beure** : M. Philippe CHANEY **Bonnay** : M. Gilles ORY **Boussières** : Mme Hélène ASTRIC **ANSART Busy** : M. Philippe SIMONIN **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET **Chevroz** : M. Franck BERNARD **Châtillon-le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON **Cussey-sur-l'ognon** : M. Jean-François MENESTRIER **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Devecey** : M. Michel JASSEY **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN **Francois** : M. Emile BOURGEOIS **Mamirolle** : M. Daniel HUOT **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT **Montfaucou** : M. Pierre CONTOZ **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA **Nancray** : M. Vincent FIETIER **Noiron** : M. Claude MAIRE **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET **Pirey** : M. Patrick AYACHE **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE **Pugey** : M. Frank LAIDIE **Roche-lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN représenté par son suppléant M. Dominique LHOMME **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER **Saône** : M. Benoit VUILLEMIN **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Thise** : M. Loïc ALLAIN **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes** : M. Denis JACQUIN **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD **Vieilley** : M. Franck RACLOT **Vorges-les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

Etaient présents en visioconférence :

Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon** : Mme Pascale BILLEREY, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Philippe CREMER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, Mme Christine WERTHE, **Byans-sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU **Chalèze** : M. René BLAISON, **Champagny** : M. Olivier LEGAIN, **Champoux** : M. Romain VIENET, **Fontain** : Mme Martine DONEY **Geneuille** : M. Patrick OUDOT représenté par sa suppléante Mme Sandrine BOUTARD **Gennes** : M. Jean SIMONDON **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND, **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN **Les Auxons** : M. Serge RUTKOWSKI **Montferrand-le-Château** : Mme Lucie BERNARD **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK **Pouilley-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY **Saint-Vit** : Mme Anne BIHR **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY, **Villars Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN représenté par son suppléant M. Didier TODESCHINI

Etaient absents :

Amagny : M. Thomas JAVAUX **Besançon** : M. Hasni ALEM, Mme Julie CHETTOUH, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Thierry PETAMENT, **Braillans** : M. Alain BLESSEMAILLE **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Chaucenne** : Mme Valérie DRUGE **Dannemarie-sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK **Larnod** : M. Hugues TRUDET **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Marchaux-Chaudefontaine** : M. Patrick CORNE **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Merey-Vieilley** : M. Philippe PERNOT **Novillars** : M. B. LOUIS **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI

Secrétaire de séance :

M. Michel JASSEY

Procurations de vote :

T. JAVAUX à C. MAGNIN-FEYSOT, M.J. BERNABEU à P. SIMONIN, H. ALEM à A. TERZO, P. BILLEREY à G. SPICHER, N. BOUVET à L. CROIZIER, F. BRAUCHLI à C.DEVESEA, A. CHASSAGNE à C. LIME, A. CHAUVET à C. CAULET, J. CHETTOUH à F. BAEHR, P. CREMER à K. BERTAGNOLI, B. CYPRIANI à JE. LAFARGE, L. GAGLILOLO à A. LAROPPE, S. GHARET à A. BENEDETTO, A. GHEZALI à M. ZEHAF, V. HALLER à N. SOURISSEAU, PC. HENRY à M PIGNARD, D. HUGUET à F. BOUSSO, M. LAMBERT à M. LEMERCIER, A. MARTIN à K. ROCHDI, C. MICHEL à N. BODIN, MT. MICHEL à M. ETEVENARD, L. MULOT à G. BAILLY, T. PETAMENT à L. FAGAUT, F. PRESSE à A. POULIN, JH. ROUX à S. WANLIN, J. SORLIN à S. COUDRY, C. WERTHE à C. VARET, A. BLESSEMAILLE à J. KRIEGER, R. BLAISON à V. MAILLARD, O. LEGAIN à C. BARTHELET, F. BAILLY à C. MAIRE, V. DRUGE à F. GALLIOU, M. LEOTARD à E. BOURGEOIS, M. DONEY à JM. CAYUELA, P. OUDOT à JF. MENESTRIER, H. TRUDET à D. HUOT, JP. JANNIN à P. CONTOZ, C. LINDECKER à F. LAIDIE, S. RUTKOWSKI à M. FELT, D. PARIS à G. GAVIGNET, P. PERNOT à F. RACLOT, L. BERNARD à JP. MICHAUD, B. LOUIS à F. TAILLARD, A. OLSZAK à P. CHANEY, D. GAUTHEROT à G. ORY, JM. BOUSSET à P. AYACHE, N. DUSSAUCY à H. ASTRIC ANSART, A. BIHR à P. ROUTHIER, J. SIMONDON à V. FIETIER, F. BARBAROSSA à Y. GUYEN, JM. JOUFFROY à Y. MAURICE et D. LEGAIN à D. LHOMME

Délibération n°2020/005390

Rapport n°3 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Anne VIGNOT, Présidente

Commission : Organisation de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 16 juillet 2020 donné délégation à la Présidente pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 22 octobre 2020 a pris les décisions suivantes :

Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- a ouvert la séance du Bureau,
- a procédé à la vérification du quorum,
- a annoncé les pouvoirs reçus pour la séance,
- a nommé Monsieur Loïc ALLAIN comme secrétaire de séance.

Commission n°01 : Relations avec les communes et avec la population et moyens des services publics

Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de Chef d'équipe multi sites - adjoint au responsable de secteur (Service Approvisionnement et Magasin) à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ;
- s'est prononcé favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de Responsable accueil cellule commerciale au sein du Département Eau et Assainissement à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ;
- s'est prononcé favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de Chargé de gestion marchés publics, finances, administration au sein du Parc Automobile et Logistique (PAL) à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ;
- s'est prononcé favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de Technicien automatisme - supervision au sein du Département Eau et Assainissement à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ;
- s'est prononcé favorablement sur le renouvellement du contrat d'un agent contractuel sur poste de concepteur projeteur au sein de la Direction Voirie, à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ;
- s'est prononcé favorablement sur le renouvellement du contrat d'un agent contractuel sur poste de concepteur projeteur au sein de la Direction Eau et Assainissement, à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ;
- s'est prononcé favorablement sur le recrutement en Contrat à Durée Indéterminée d'un agent contractuel sur poste de Technicien en électricité au sein du Département Architecture et Bâtiments (DAB) à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ;
- a autorisé Mme La Présidente, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (22 Octobre 2020)

M. Pascal ROUTHIER, élu intéressé, ne prend part ni au débat ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la demande de garantie d'emprunt déposée en matière d'habitat par l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS – HABITAT 25 pour un montant de 507 835,50 €.
- a autorisé Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

Animations commerciales et artisanales - Attribution de subvention à l'Office de Commerce et de l'Artisanat

Mme Frédérique BAEHR et M. Nicolas BODIN, élus intéressés, ne prennent part ni au débat ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention de 20 000 € à l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon au titre des samedis piétons et de la communication du programme de Noël ;
- a autorisé Madame la Présidente ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Actions recherche et innovation. Soutien au fonctionnement du Pôle Véhicule du Futur pour l'année 2020

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le soutien de Grand Besançon Métropole au programme d'actions du Pôle Véhicule du Futur à hauteur de 5 000 € pour l'année 2020,
- a autorisé Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour le versement de la subvention et tout acte nécessaire à sa réalisation.

Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne - Franche-Comté - Subvention 2020

Mme Anne VIGNOT et M. Christian MAGNIN-FEYSOT, élus intéressés, ne prennent part ni au débat ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau:

- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 6 000€ au Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne et Franche-Comté,
- a autorisé Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les actes afférents à cette aide.

Reconduction du dispositif « Ambassadeurs Grandes Heures Nature »

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :
 - 2 000 € à Jean-Claude THIEVENT,
 - 2 000 € à Thibaut BARONIAN,
 - 2 000 € à Marlène DEVILLEZ,
 - 2 000 € à Julie BRESSET,
 - 2 000 € à Nao MONCHOIS,
 - 2 000 € à Sangé SHERPA,
- a autorisé Madame la Présidente à signer les conventions de partenariat.

Commission n°03 : Cohésions et solidarités, habitat, logement et Contrat de ville

Subvention à l'association ASET intervenant auprès des Gens du voyage

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 000€, au titre de l'année 2020, à l'ASET pour la promotion de la scolarisation des enfants du voyage.

Subvention à l'association Gadjé intervenant auprès des Gens du voyage

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 000€, au titre de l'année 2020, à l'association Gadjé pour ses actions engagées auprès des usagers des aires d'accueil et plus globalement auprès des familles résidant régulièrement sur le territoire du Grand Besançon.

Demande de prise en charge exceptionnelle suite à des dégradations commises chez un particulier

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une indemnisation de 748.31€ pour dédommager M.Kopp du sinistre qu'il a subi suite à la présence des gens du voyage près de ses terres agricoles.

Commission n°04 : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable

Charte paysagère des collines de la vallée du Doubs - Demande de subvention du Conservatoire d'Espaces Naturels

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution de cette subvention au Conservatoire d'Espaces Naturels.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

